

GAULE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
D'ARCHÉOLOGIE ET DE TRADITION
GAULOISES





GAULE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE, D'ARCHÉOLOGIE ET DE TRADITION GAULOISES

26, Rue Poncelet - PARIS 17^e

Tél. : WAG. 82-13

Directeur
Y. LOTH

Secrétaire Général
G. DUFRESSE

SOMMAIRE

Communiqué

Publications reçues - Errata p. 124

Centenaire de la naissance de Camille Jullian

CAMILLE JULLIAN CONTRE L'IMPERIALISME

par Albert GRENIER

Membre de l'Institut p. 125

Histoire (Section II)

TOLOSA PILLEE PAR CEPION :

TOULOUSE OU VIEILLE-TOULOUSE ?

par Pierre LOTTE p. 135

Mégalithes - Archéologie (Section III)

INVENTAIRE DES MEGALITHES EN FRANCE

PAR DEPARTEMENTS

Aude - Ariège

par Yves LOTH et G. DUFRESSE p. 141

Grovernes - Tradition (Section V)

DE LA RELIGION NATURELLE AUX DESSINS

ABSTRAITS PREHISTORIQUES

par Roger LAGRAVE p. 147

(avec un hors-texte)

Centre de Documentation

SIGNALONS

p. 149

Les articles (citations et notes incluses) n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.



COMMUNIQUE

Yves LOTH désirant se consacrer plus particulièrement à la Propagande et à la Diffusion du Bulletin, nos Amis Sociétaires désireux de faire passer un article ou une note dans nos colonnes sont priés de se mettre dorénavant en contact à ce sujet, soit avec M. Georges DUFRESSE, 5 rue du Commandant Mowat, Vincennes (Seine), soit avec M. Pierre WECHTER, 1 rue Montholon, Paris (9^e).

En ce qui concerne la vente au numéro, nos Amis continueront de s'adresser à Y. LOTH, 26 rue Poncelet, Paris (17^e).

Pour un numéro, joindre à la demande 300 Fr en timbres-postes. Au-dessus d'un numéro, adresser le montant à Y. LOTH, par mandat-carte (non virement C.C.P.).

Le montant des cotisations - 1.200 Fr : Paris, Seine, Seine-et-Oise et Etranger - 800 Fr : Province, Outremer, Communauté française, sera adressé au Trésorier :

M. Guy MARGOT-BUCLOT, 12bis rue Descombes, Paris (17^e)
c.c.p. (personnel) : PARIS 3.972-77

PUBLICATIONS RECUES

- N° 36 et 37 ASSOC. BOURG DES STES SAVANTES, 35 Bd. Paul-Doumer - Dijon (Côte d'Or)
N° 197 ATLANTIS, 30 rue de la Marseillaise, à Vincennes (Seine)
N° 359 BULL. DE LA STE DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE
42bis, place Foch à Saint-Omer (Pas-de-Calais)
T. LVI BULL. DE LA STE PREHISTORIQUE FRANÇAISE
260, rue Saint-Jacques à Paris (5^e)
1959 MITTEILUNGEN DES HISTORISCHEM VEREINS DER PFALZ - Speyer a. Rh.
N° 24 et 25 PAYS DE BOURGOGNE - 35, bd. Paul-Doumer à Dijon (Côte d'Or)
N° 37 et 38 REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE L'EST ET DU CENTRE-EST
12, rue Pelletier-de-Chambure à Dijon (Côte d'Or)
N° 14, 15 et 16 TERRAIRE - Fontaine Française (Côte d'Or).

MERRATA

On rétablira dans "GAULE" n° 12 :

- p.100 , Publications reçues : T. JY, Bull. de la S.P.F.
" " " : "Cahiers de l'Institut d'Etudes Gauloises"
" " " : "Association Française Romaine"
p.107 , Ligne 6 : "..... forme gauloise ou préhistorique"
" , Ligne 26 : "(du terme préhistorique gala = eau = pierre)"

HOMMAGE A CAMILLE JULLIAN

MARS 1859 - DÉCEMBRE 1933



Camille Jullian contre l'impérialisme

par Albert Grenier, Membre de l'Institut

Le trait qui a le plus frappé, dans l'œuvre de Camille Jullian, celui dont les lecteurs non spécialisés conservent le souvenir le plus net, est son hostilité contre Rome. Au nom de la patrie gauloise, il a médit de César, de la conquête et de l'empire romain. On le lui a vivement reproché lors de la réception de son successeur à l'Académie. Le reproche est fondé. Il faut même aller plus loin : ce n'est pas seulement l'Empire romain, ce sont tous les empires qu'a détestés Camille Jullian.

Ce mot d'empire n'a d'ailleurs pas, sous sa plume, le sens "colonial". Il répond à la conception classique de l'imperium issu de la victoire qui livre au plus fort le vaincu, corps et biens, comme un butin. En face de ces empires "dévivateurs de patries", partout et toujours, Camille Jullian a revendiqué le droit des peuples à vivre libres, selon leurs traditions et leurs propres lois. Il l'a fait parfois avec véhémence. Il fut un historien assez grave pour qu'il vaille la peine d'examiner son sentiment.

Reconnaissons tout d'abord que la condamnation portée par lui contre l'Empire romain ne résulte en aucune façon d'idées préconçues. De formation purement classique, professeur d'histoire ancienne, spécialiste de l'Antiquité romaine, Camille Jullian fut longtemps un fervent admirateur de Rome.

Un petit livre publié par Camille Jullian en 1892, "Gallia", manuel presque scolaire, nous fournit le point de départ de ses idées sur la Gaule et l'empire romain. "La domination romaine", professait-il alors, "fut un bienfait pour la Gaule ; elle lui permit de travailler et de produire en paix".

La conclusion du livre est d'une sage orthodoxie :

"La configuration du pays portait à l'unité ; les siècles de vie romaine ont fortifié l'habitude de la communauté Qu'on lise les écrivains du Bas-Empire... et l'on verra, comme, aux yeux des contemporains, la Gaule formait un Etat homogène et compact... Quand au IV^e siècle, on disait : les Gaulois, on entendait par là une nation originale, forte et sympathique ... Une certaine persistance du sentiment celtique et un esprit d'indépendance politique portent la Gaule à vouloir un Empereur pour elle seule ... Les Gaulois ont leurs qualités, ils ont aussi leurs défauts. Révolutionnaires, diquants, batailleurs et, dans tout cela, agités et passionnés d'abord, voilà ce qu'étaient les Gaulois au temps de Vercingétorix, voilà ce qu'ils étaient encore au temps de Julian... Ils ont beaucoup reçu de Rome et, après la dissolution de l'Empire, ils ont continué en partie son œuvre... Nulle part la patrie romaine n'a été plus longtemps aimée et plus dignement célébrée que dans les Gaules.. Les Gaulois ont aimé Rome sans oublier la Gaule ...".

Camille Jullian, à ce moment, se contente d'en faire autant.

* * *

Huit ans plus tard, fin 1900, paraissait son "Vercingétorix". Nous y trouvons, non pas encore l'ennemi de Rome, mais, très nettement, le patriote gaulois.

A la froide ambition de César, Camille Jullian opposait l'idéal d'union et de sacrifice pour la liberté commune de Vercingétorix, à la précision des calculs et des manœuvres du chef romain et de ses légions, la fougue gauloise essayant de se discipliner et l'héroïsme d'un peuple luttant pour ses dieux et ses foyers. Il ne dissimule pas la sympathie que lui inspirent ces efforts. Il a pris résolument son point de vue du camp gaulois.

Que s'est-il donc passé depuis "Julia" ? Camille Jullian a découvert la Gaule, la Gaule sans les Romains.

Préparant son étude, il en a parcouru les provinces, son César à la main. Il n'a pas seulement cherché les traces des légions de l'Ardoche à Bourges, à Dijon, à Alésia. Il a voulu comprendre par les yeux et par l'esprit, la terre qui défendait Vercingétorix. Pour pénétrer l'âme du chef qui symbolisait la résistance, c'est à sa patrie, l'Auvergne, qu'il en a demandé le secret. Le livre s'ouvre en effet par un tableau magistral du pays : l'Auvergne, nécropole de volcans éteints au cœur de la Gaule, pays de plateaux isolés, de sources et de lacs, terre des dieux née de son sol, mère d'une race d'hommes solidement encadrée, fidèle à ses traditions et en même temps curieuse de tout progrès, telle au travail, dure à la peine et riche des entreprises lointaines.

"Il ne faut pas se borner en étudiant Gergovie", insiste-t-il, "à la critique des opérations du siège et à l'explication de la victoire de Vercingétorix. Il est une autre leçon d'histoire nationale que la montagne arverne peut nous donner. Rendons-nous gardiens de là la plaine de la Limagne et le sommet du Puy-de-Dôme. Rendons-nous compte de l'effet que ces riches cultures et cette clime impérieuse ont pu faire sur les Gaulois et nous trouverons des éléments de force morale et de richesse matérielle aussi décisifs pour comprendre le rôle des Arvernes et de Vercingétorix que les pentes inaccessibles de la montagne de Gergovie".

La même analyse s'applique aux autres provinces qui ont pris un rôle de premier plan dans la défense de la liberté gauloise. "La société humaine", note Jullian dès le début de son livre, "vit des instincts de l'âme et des sentiers de la terre". Les sentiers de la terre, les chemins qui unissent les hommes, font les grandes nations et les grandes divinités, et "l'humanité s'élève à mesure que ses dieux grandissent". Ainsi les plaines des Carnutes, de Chartres à Orléans, leur fleuve et leurs routes, ont fait de ce pays le centre non seulement commercial, mais religieux de la Gaule. "Les Carnutes furent une des grandes nations qui maintinrent l'unité religieuse et la grandeur du nom celtique".

Ce qui apparaît à Jullian dans cette étude des terroirs gaulois, c'est leur unité dans la diversité, cette liaison des uns avec les autres de toutes les régions comprises entre les Pyrénées et le Rhin, les Alpes et l'Océan, liaison éminemment favorable, remarquaient déjà les géographes antiques, à l'union des hommes, à leurs rapports entre eux, et, par conséquent, au progrès de la civilisation ; c'est leur variété et leur richesse, assurant la vitalité de populations étroitement liées au sol ; ce sont les promesses d'avenir et de grandeur faites au nom celtique par la terre de Gaulle.

Ce qu'il a trouvé en cherchant le héros de l'indépendance gauloise, ce sont aussi les hommes qui viennent se grouper autour de lui. - Des Barbares ? Non pas -. Animés déjà d'une sorte de sentiment national, les Gaulois ont derrière eux une longue tradition dont ils connaissent la gloire ; ils comprennent et ils aiment leur liberté ; ils savent se sacrifier pour elle. Ils ne possèdent pas, sans doute, la nature des Grecs et des Romains, mais ils apparaissent intelligents et capables de rapides progrès. Ils ont beaucoup de nos qualités et tous nos défauts ; ils nous ressemblent étrangement ; ce sont déjà des Français avant le nom. Et Camille Jullian peut s'appuyer en ce point sur l'autorité de Mommsen : "Le monde celtique se rattache plus étroitement", disait le savant allemand, "à l'esprit moderne qu'à la pensée gréco-romaine".

Et voici maintenant le portrait de Vercingétorix !

"La splendeur de son corps haut et superbe le désignait au commandement et à l'admiration des foules. Il avait la supériorité physique qui donne à la volonté une assurance nouvelle. Il faut se le représenter avec cette grande taille qui émouvoit les Romains, cet aspect farouche qui effrayait l'ennemi, droit sur son cheval de bataille, vêtu de la tunique aux couleurs bizarres, la poitrine constellée de phalères

de métal, ayant à son côté, suspendue par un baudrier d'or, la large et longue épée incrustée de corail, sur sa tête, le casque surmonté d'un monstrueux cimier qui semblait prolonger encore sa haute stature"

À l'appui de chacun de ces traits, Camille Jullian peut citer un texte ou une trouvaille archéologique. C'est bien ainsi qu'étaient accoutrés les chefs gaulois. L'accumulation de ces détails sur la personne de Vercingétorix demeure évidemment hypothétique. "On peut se le figurer ainsi", souligne Jullian en marquant bien le point d'interrogation.

Certes, Vercingétorix fut vaincu et la Gaule, sous ses ordres succomba devant le génie militaire du proconsul. Mais la bataille demeura longtemps indécise ; la victoire sembla même un instant pencher du côté gaulois. Autour d'Alésia, plus d'intelligence militaire, moins d'arrière-pensées, peut-être dans l'armée de secours, l'accomplissement exact des ordres donnés par Vercingétorix auraient abouti à l'écrasement de l'armée romaine. Vercingétorix commet des fautes, ou, peut-être, ne put-il empêcher son armée de les commettre ; plusieurs fois aussi, il fut le jouet des ruses classiques de la tactique gréco-romaine. Mais César lui-même n'a-t-il pas péché, ne serait-ce que par excès d'audace à Gergovie ; sa politique gauloise n'accuse-t-elle pas une confiance souvent aveugle en lui-même et dans les autres ?

Si le chef romain l'emporte bien évidemment par le génie militaire, à un autre point de vue qui, pour Jullian, a toujours été capital, celui de la moralité et de la noblesse humaine, l'avantage est pour le Gaulois. Est-ce manquer à l'impartialité que d'opposer le désintéressement de Vercingétorix qui n'a lutté que pour la liberté de sa patrie à l'ambition toute personnelle de César ? "Les procédés de César font pressentir le dictateur, le candidat à la royauté. Avant d'être prince ou roi à Rome, il s'essayait à l'être en Gaule. "Témoins, sauf peut-être à la fin du livre nous ne trouvons pas encore dans le "Vercingétorix", contre la froide cruauté de César et sa complète absence de générosité, l'aversion déclarée plus tard dans "l'Histoire des Gaules". Jullian se contente ici d'opposer l'un à l'autre, par leurs actes, les deux personnages. Voici comment il conclut en faveur de Vercingétorix :

"En résumé, c'est bien par ce mot de patrie gauloise qu'il faut résumer sa réelle existence, son caractère, ses espérances, son œuvre. S'il a combattu, s'il est mort, c'est uniquement par amour pour cette patrie. Jules César l'a dit et le lui a fait dire : il ne nous laisse jamais supposer dans les actes de Vercingétorix un autre mobile que le patriotisme. La dernière parole que l'auteur des "Commentaires" place dans la bouche de son ennemi est celle-ci qu'il ne s'arma jamais pour son intérêt personnel, mais pour la défense de la liberté de tous".

"Patrie gauloise, "patriotisme gaulois", telle est bien l'idée et l'idée neuve qui domine tout le livre.

Avec beaucoup de mœurs, Camille Jullian cherche à définir la nature exacte de ce sentiment chez les Gaulois. Ce fut, reconnaît-il, un idéal qui ne se trouva jamais complètement réalisé. Le soulèvement de la Gaule maria le caractère d'une ligue militaire sous les ordres de Vercingétorix. Mais cette union, très momentanée, reposait sur des aspirations qui pouvaient donner autre chose qu'une conjuration armée :

"Elle était le résultat d'un sentiment universel, du désir de la liberté de tous, d'une entente par amour de la Gaule et un tel accord ne va pas sans la mise en commun des traditions et des espérances... Un esprit collectif se dégagea d'aspirations semblables ; il se forma des fermentes d'une civilisation d'empire ... La patrie gauloise, telle que l'Arverne se le représentait ; c'était, je crois, la mise en pratique de cette communauté de sang, de cette identité d'origine que les druides enseignaient : avoir les mêmes chefs, les mêmes intérêts, les mêmes ennemis, une liberté commune".

La conception nouvelle présentée par l'historien repose sur une étude minutieuse des documents, sur des analyses délicates et des enquêtes approfondies. C'est sa science, ce n'est pas son patriotisme français qui l'y conduit.

Cette Gaule, évidemment, a ses défauts. Il ne s'agit pas de les dissimuler, mais de les expliquer. Mieux compris, ils apparaissent moins graves et, dans une certaine mesure, excusables.

César insiste avec complaisance sur les divisions des Gaulois entre eux et les historiens modernes, d'après lui, ont représenté ces luttes de tous contre tous comme un état endémique condamnant la Gaule à la perte de cette liberté dont elle faisait un si mauvais usage. L'auteur de "Vercingétorix" n'a pas de peine à montrer que cette anarchie n'était que la conséquence de la destruction de l'Empire Arverne et des intrigues romaines entretenant les rivalités entre les peuples gaulois. Quant aux luttes de partis à l'intérieur de chaque peuple, elles apparaissent comme l'effet d'une évolution sociale semblable à celle qu'avaient jadis accomplie la Grèce et Rome elles-mêmes, substituant à la royauté populaire un régime aristocratique fondé sur la clientèle. Rien ne permet d'affirmer que le désordre fut irrémédiable. Qu'étaient d'ailleurs ces luttes des Gaulois entre eux à côté des guerres civiles qui déchiraient, et qui, par César, allaient abattre la République romaine ? Comment oses-vous affirmer, demandera plus tard Camille Jullian, qu'un état n'était pas viable, alors que c'est une conquête brutale, semblable à un assassinat, qui mit fin à son existence ?

Examinant à nouveau le même problème dans les premiers volumes de sa grande "Histoire de la Gaule" (1908 et 1909) il se fait plus affirmatif et plus pressant. "Puisque la Gaule était vouée par ses factions à subir la loi de ses voisins de l'est, ou de ses voisins du Midi", répète-t-on, "mieux valait que le maître lui vint de la Méditerranée". - Qui vous dit que la Gaule était vouée à subir la loi d'un voisin ? La menace d'Arioviste n'aurait-elle pas pu obtenir le même résultat que le danger de César, alors qu'il fut pleinement aperçu ? Contre les bandes germaniques, le résultat n'aurait-il pas été autre qu'en face de César et de ses légions ?

Dans ce nouvel ouvrage longuement médité et exclusivement savant, Camille Jullian se montre encore plus sévère contre César qu'il ne le faisait dans son "Vercingétorix" ? "L'aimable et triomphant proconsul", ne contentait-il de dire alors. Il n'hésite plus maintenant à lui reprocher l'avidité d'argent qui fut le vrai motif de la conquête et ces pillages contre lesquels protestaient déjà bien des Romains. Il s'indigne des ravages organisés au pays des Eburons, dans les Ardennes, de telle façon que ceux qui s'approchaient au feu massacraient à la moitié ; il stigmatise le massacre par trahison des Usipètes et des Tenetores, Germains fugitifs repoussés de

partout, l'extermination du sénat des Vénètes de Vannes et le poing coupé aux défenseurs héroïques d'Urelodunum. Il cite avec horreur ces pancartes qui, au jour du triomphe, glorifiaient les exploits de César en Gaule : "Trois millions d'ennemis ; un million de morts ; un autre million vendus comme esclaves".

Camille Jullian est humain ; il ne sépare pas la morale politique de la morale individuelle ; libéral, il réprouve la violence et l'injustice. Il pense et il dit que César a fait injustement violence à la Gaule, poussé par des motifs exclusivement personnels. A la fin de son "Histoire", après avoir étudié les résultats de la conquête, il la condamnera non seulement comme un crime mais comme une faute, comme une perte pour le monde antique et pour l'humanité.

* * *

La Gaule, désormais, et pour près de cinq cents ans, fait partie de l'Empire romain ; son histoire n'est plus qu'un chapitre de l'histoire impériale. Cette nouvelle manière d'être est un fait. Camille Jullian l'étudie comme tel avec une impartialité à laquelle tout le monde s'accorde à rendre hommage. Nulle part ailleurs que dans l'"Histoire de la Gaule", on ne trouvera un aussi bel éloge d'Auguste, fondateur de l'empire. "Si le génie n'est qu'une longue patience", écrit Jullian, "Auguste est d'un génie incontestablement supérieur à celui de César". Au cours des règnes successifs, il suit les efforts de l'administration romaine et en souligne la bonne volonté ; il reconnaît les qualités des hommes et, s'il ne tait pas les défauts, il insiste de préférence sur les vertus et les résultats heureux. Sans restriction, il célèbre la "paix romaine".

"cette période unique dans l'histoire de la Gaule où elle vécut sans batailles et sans colères ... , où l'on vit l'union de toutes les volontés, la franche concorde entre les sujets absorbés par le travail et des maîtres dignes de commander. Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle ... tous avec des facultés différentes, furent des hommes de bien, d'intelligence et de volonté et ils purent se montrer comme tels au monde chacun pendant un quart de siècle. Le monde sortit de ce siècle pénétré de l'idée que l'unité romaine et la monarchie impériale, que cette immense société d'hommes régie par une famille éternelle, était enfin voulue et bénie par les dieux. D'épouvantables malheurs pourront venir ensuite, un nouveau Néron succéder à Marc-Aurèle, l'humanité ne saura plus extirper de son être la double confiance en Rome et en César qu'y a déposée le siècle des Antonins".

L'historien ne s'inquiète que lorsqu'il voit se révéler, presque au début de l'empire, le vice auquel succédera le monde romain, l'arrogance militaire, le choix des empereurs remis aux mains qui portent le glaive, le gouvernement des hommes abandonné aux caprices du hasard. La Gaule en a souffert, et l'empire tout entier et Rome elle-même, autant et plus encore que la Gaule. "Ce pouvoir impérial qui portait d'une origine misérable ou criminelle, qui échappait à toute loi et qui aboutissait à l'apothéose était vraiment un défi à la raison, à la justice, à l'ordre des choses humaines

et à l'harmonie des choses divines".

Après avoir suivi pas à pas la politique romaine en Gaule, après avoir analysé la civilisation gallo-romaine et en avoir montré tous les aspects, Camille Jullian conclut par un chapitre qui est un jugement de valeur. Quel fut le bien, quel fut le mal ?

Le bien, ce fut le parfait libéralisme du gouvernement romain. Une fois la conquête terminée, Rome a témoigné une entière tolérance à l'endroit du passé de la Gaule, de sa religion et de toutes ses traditions. Elle n'a demandé à ses sujets que de vivre en paix et de travailler dans l'ordre, les laissant par ailleurs libres de le faire à leur guise. C'est de leur plein gré et avec entrain que les Gaulois sont devenus Romains. Rome a même apporté sa part contributive à l'unité nationale de notre pays, à la formation d'un Etat, d'une nation, d'une patrie. Assurément, cette patrie serait née plus tôt si la Gaule avait conservé sa liberté et ses lois. Mais le mal aurait pu être plus grand si Rome avait voulu, coûte que coûte, supprimer le mot de Gaule et faire oublier les sentiments que ce mot réveillait. Elle ne le fit pas.

C'est grâce à ses maîtres romains que la Gaule a pris sa part du bien-être matériel et des richesses intellectuelles créées par le monde méditerranéen. Ils ont été sur son sol les vulgarisateurs de la vie gréco-romaine. Voilà, dans l'histoire du pays, l'apport véritable et bienfaisant de la conquête italienne. Mais, ces bienfaits du nouveau régime, est-il sûr que la Gaule les eût ignorés si elle n'était point passée sous le joug du Sénat et des Empereurs ? Libre, n'eût-elle pas développé une civilisation plus originale et plus savoureuse ? Ce qui manque à la vie morale de la Gaule romaine, c'est la passion pour un idéal. On s'y acquitte paisiblement des devoirs obligés ; on y goûte vulgairement des plaisirs ordinaires. Chez personne, riches ou pauvres, n'apparaît l'action d'un sentiment supérieur qui donnerait de la force aux âmes et de la grandeur au siècle.

Il est le mal.

"Est-il sûr que la formation et la durée de cet immense empire n'aient amené quelque progrès dans les esprits et dans les mœurs, leur ayant apporté, à ceux-ci plus d'intelligence, à celle-là plus de vertus, ce qui est, après tout, l'essentiel dans la marche des faits humains ? Je ne le crois pas ...

"Beaucoup d'hommes, surtout en Occident, s'enrichirent d'un énorme trésor de notions et de formes nouvelles ... Est-ce à dire que leurs facultés soient devenues plus fortes et leurs actions meilleures ?... L'intelligence s'atrophiait dans l'inertie de la volonté. C'est de cette impuissance à vouloir que l'empire romain souffrit le plus... Enfermé dans les pratiques tatillonnes de la bureaucratie, il ne songea qu'à vivre et à se conserver, ce qui est le plus sûr moyen de déchoir ...

"Cet empire romain fut le plus fort et le plus vaste que le monde vit jamais. Rien n'eût été impossible à sa volonté. Et jamais un Etat ne montra moins de hardiesse et de persévérance, n'eut plus grande peur des initiatives et des innovations..."

Ce ne sont pas les attaques des Barbares, ce sont ses vices moraux qui l'on connaît à sa chute. L'empire est responsable de la ruine de ses provinces. Et c'est ainsi que Camille Jullian a pu écrire et répéter :

"Jamaïs la terre de France n'a été plus dévastée et plus malheureuse que sous des empereurs romains".

*

*

La science de Camille Jullian avait toujours comporté une nuance de patriotisme. Nous la voyons s'exprimer, pendant la première guerre mondiale et immédiatement après, d'une flamme plus ardente. C'est précisément dans ses écrits de cette époque, dans les conférences qu'il a réunies sous le titre de "Aimons la France", dans les leçons d'ouverture de ses cours du Collège de France, publiées dans le second volume du recueil intitulé "Au seuil de notre histoire", et dans le petit livre "De la Gaule à la France", paru en 1921, qu'il faut aller chercher cette condamnation sans réserve de l'impérialisme romain qui a valu au savant historien la réputation de patriote gaulois ennemi de Rome. L'angoisse de l'invasion a fait sentir à l'homme, dans son cœur, ce que jusque-là avait seulement aperçu son intelligence. Ce qu'il avait, depuis quinze ans, painiblement exposé : la terre de Gaule dessinée par ses frontières naturelles, son unité dans la diversité de ses provinces, la continuité d'un développement assurée par le sol même de la patrie, l'union de tous devant la menace étrangère, l'effort d'un pays qui veut vivre libre, dans son intégrité et selon ses traditions et qui, pour sauver l'avenir, sacrifie une génération, tout cela lui est apparu présent et vivant. La connaissance s'est faite émotion.

Depuis longtemps, ses études avaient montré à Camille Jullian la Gaule déjà semblable, par certains points à la France et les Gaulois comme des Français, avant la lettre. Désormais, il ne les sépare plus. Lorsqu'il parlera de la Gaule et de l'Antiquité, de César et des empereurs romains, il le fera du même ton que lorsqu'il s'agit de la France en guerre et de l'empire d'Allemagne.

"On a dit et on répété dans les livres d'histoire et les manuels d'école que la mort de la Gaule était inévitable et nécessaire. Elle était inévitable parce que, menacée par les brigandages germaniques et par l'impérialisme romain, la nation de Toulous n'avait que le choix entre deux manières de mourir... Et cette fin de la Gaule était nécessaire parce que le monde antique devait finir dans une société commerciale brisant ou confondant toutes les patries.

"Je me révolte contre ces mots d'inévitable et de nécessaire ; je ne les admettrais plus dans les annales des peuples que dans la vie des individus. Un homme peut toujours s'évader de ses vices et réparer ses fautes ; une patrie peut toujours conjurer les périls qui entraînent la mort..."

"Ainsi, si l'Allemagne nous avait vaincus, si un empire germanique eût étouffé la nation française, les historiens auraient-ils eu le droit de dire que la défaite de notre pays et l'unité allemande de l'Europe étaient inévitables et nécessaires ? Cette parole dont nous nous détournons avec honte pour la France, ne la prononçons

"pas à propos de la Gaule. Parler de la fatalité de sa mort et de la nécessité de l'Empire romain, dire cela, nous, petits-fils de Gaulois, c'est conserver, à vingt siècles de distance, une mentalité de vaincu qui répudie ses ancêtres et qui flétrit ses maîtres.

"Faire de Rome l'agent du Destin ou l'instrument de Dieu, je ne sais pas ce que cela veut dire".

*
*
*

Accepter la défaite, dans le passé comme dans le présent, c'est la lâcheté suprême, celle qui vraiment tue les patries.

Camille Jullian répudie donc le culte romain de sa jeunesse ; il renonce même au bilan exactement calculé du bien et du mal ; le jugement se transforme en réquisitoire. Il ne peut plus admirer l'Empire romain et se réjouir de ce que la Gaule lui ait appartenu. Sans doute, c'était au premier abord un spectacle splendide que celui de cet Empire, patrie unique et école suprême de cent millions d'hommes, unis sous la loi d'un Empereur divin. Historiens et poètes de Rome ont déliré d'enthousiasme devant cette œuvre colossale et nous délirons à leur suite. Voyons la réalité à travers les phrases et ce que valurent d'un côté, le gouvernement et de l'autre, l'éducation, ce qu'on a appelé la "paix romaine" et le "génie latin". La paix romaine : une longue faillite. Le génie latin : une adaptation pratique et terre à terre de la culture grecque.

"Qu'on ne me parle plus du génie latin. Qu'on ne fasse pas de la France l'élève et l'héritière de ce génie. Elle est autre chose et elle vaut mieux... N'attribuons pas au génie de ces latins les traditions de notre droit et les clartés de notre langage... Les lettres et les arts de la Gaule n'auront de valeur que le jour où ils ne seront plus inspirés par le génie latin..."

Cependant, il ne faut pas confondre empire et civilisation. Jullian a toujours maintenu la distinction entre l'un et l'autre.

"Je ne dis point qu'il faille renoncer à ces maîtres latins et ne plus demander à l'Antiquité romaine des leçons de morale et les joiesances de la poésie. Non -- Virgile doit conserver pour nous son charme et Sénèque nous instruire des vertus nécessaires. Mais on peut aimer Virgile sans partager son amour du peuple roi et sa dévotion à Auguste ; on peut relier Sénèque sans féliciter le monde d'un régime qui lui donna Néron. Education latine et jugement sur l'empire sont choses indépendantes. Cherchons en cette éducation, comme le firent les hommes de la Renaissance, cherchons-y ce qui est art et sentiment, préceptes d'idéal et règles de beauté, mais préservons-nous éternellement de ce mot et de cette idée d'Empire qui furent une peste pour le genre humain".

Ce ne sont pas là paroles prononcées à la légère en un moment d'indignation ; ces jugements reposent sur quarante années d'études minutieusement étudiées. "Je n'ai rien à y changer", écrira plus tard l'auteur en les publiant. Elles répondent évidemment non seulement aux faits, mais à tout un ensemble d'idées et de sentiments personnels. Il y a, dans cette condamnation de l'Empire romain du patriotisme et du libéralisme républicain, il y a du puritanisme moral, il y a horreur de toute oppression.

L'idéal du savant historien de la Gaule fut un idéal de justice, de droit et de beauté morale. C'est en définitive de cet idéal que procède sa condamnation de tous les impérialismes. N'hésitons pas à lui donner raison.

* * *

TOLOSA PILLEE PAR CAPION :

TOULOUSE OU VIEILLE-Toulouse ?

par Pierre LOTTE

Les origines de la ville de Toulouse sont d'une extrême obscurité que les historiens anciens n'ont rien fait pour éclaircir.

Poussés par on ne sait quel amour du merveilleux, ils ont propagé ou inventé des récits fabuleux dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils manquent complètement de bases sérieuses.

Les historiens modernes ont, depuis longtemps, rejeté ces légendes. Ils n'ont, cependant, pas pu se mettre d'accord sur le commencement de la ville. Certains ont voulu y voir une ville créée par les Gaulois, Volques Tectosages, à leur arrivée dans le pays au IV^e ou III^e siècle av. J.-C.

D'autres opinent pour une ville établie par les plus anciennes populations groupées, les Ibères ou les Ligures.

Depuis les époques les plus anciennes du peuplement de la région, il y a eu des habitants sur les hauteurs de la rive droite de la Garonne, comme en témoignent les découvertes d'outils néolithiques trouvés en maints endroits.

Mais, si l'on n'a en vue que les populations politiques, capables de se grouper dans des villes, il ne faudrait pas remonter au-delà des Ibères ou des Ligures, selon que l'on admet que l'un ou l'autre de ces deux peuples, les plus anciens dont aient parlé les historiens ou géographes, ait été le premier installé dans la région.

On a cherché à établir les origines en se basant sur le nom même de la ville. Dans son "Histoire de Toulouse et des Toulousains célèbres" (1), l'Abbé Aragon cite l'opinion du Dictionnaire de Deschamps qui tire "Tolos" du celte "Dol" ou "Tel", plaine située au bord d'une rivière et "Tolos" ville située dans cette plaine.

Il indique également l'opinion du baron Desnars de Montgalhard attribuant cette fondation aux Celtes avec pour origine du nom des Tolosates, la forme "Dol-sectas" = habitants de la vallée.

Il ne semble pas que la situation ait été beaucoup éclaircie depuis qu'écrivaient ces éminents érudits. Tout ce que je peux, pour ma part, ajouter, se résumera à une constatation de fait : c'est qu'il existe dans la région toulousaine des lieux-dits dont le nom comporte le toponyme "Ioss" ou "Iossa". Tous ces lieux désignent des terrains plats et il ne serait pas interdit de rapprocher ce terme du mot de langue d'oc "Iossa" ou "Iossa" désignant une dalle ou une pierre plate.

Que ce soit par son préfixe ou son suffixe, le nom de Toulouse peut donc, dans une langue ou dans une autre, faire apparaître le sens de plateau ou terrain plat.

(1) Abbé Aragon - Histoire de Toulouse et des Toulousains célèbres - Lib. L. Blaize, Toulouse - 1901

Bahheureusement cette qualification peut s'appliquer au site du petit village de Vieille-Toulouse sur un plateau élevé dominant la Garonne à son confluent avec l'Ariège, tout aussi bien qu'à la ville de Toulouse qui, jusqu'à une époque toute récente, se serrait dans la plaine entre la Garonne et les coteaux du Calvinet et de Montaudran qu'elle a, depuis escaladés pour répondre à l'accroissement de sa population.

Donc, ce n'est pas là qu'il est possible d'apprendre si le coteau de Vieille-Toulouse est véritablement l'origine de la ville ou si deux agglomérations se sont développées en même temps dans chacun de ces deux sites.

On voudrait surtout savoir si la ville de Tolosa qui fut pillée par le proconsul romain Cépion en l'an 106 av. J.-C. était établie à l'emplacement de la ville actuelle ou si les vestiges d'habitat et de fortifications qui ont été trouvés à Vieille-Toulouse peuvent prouver que c'était là que se développait la principale agglomération, celle qui fut l'objet de la cupidité sacrilège du Romain. On connaît l'histoire de l'or de Toulouse qui a donné lieu à un dicton fort ancien. On sait que les Romains s'installèrent dans la région de Toulouse peu de temps après qu'ils eurent établi leur colonie de Narbonne, vers l'an 636 de Rome (118 av. J.-C.). On sait aussi que, lors de l'invasion des Cimbres (107 av. J.-C.) les Tolosates se révoltèrent et chassèrent la garnison romaine de Toulouse. Ils en furent peu de temps après cruellement châtiés par le proconsul Cépion qui piller la ville et y enleva des quantités énormes d'objets précieux et de monnaies d'or et d'argent que les Tolosates avaient entassées dans des lacs dédiés à quelqu'une de leurs divinités. Cet or porta malheur dit-on, à celui qui s'en était emparé par un vol sacrilège. L'escorte chargée de transporter ce trésor à Marseille, alors alliée du peuple romain, fut attaquée et le trésor fut sauvé. Cépion, rappelé à Rome fut accusé d'avoir lui-même préparé cet événement pour garder à son profit l'or de Toulouse. Il fut très durement frappé par la justice de son pays. D'où le dicton connu : "habet surum" "tolosanum" (il a de l'or de Toulouse) désignant une personne accablée par la fatalité.

Les historiens et les érudits ont longuement discuté le point de savoir si cette riche ville de Tolosa pillée par Cépion était établie sur l'emplacement de la Toulouse actuelle ou sur le vaste plateau de Vieille-Toulouse que son nom attesté depuis le XIII^e siècle paraît désigner comme site primitif de la ville. Faute de textes précis relatifs à ces époques lointaines on en est réduit à chercher des arguments dans les résultats des fouilles et des trouvailles faites à différentes époques dans les deux lieux contestés.

Or, de Toulouse en plaine ou de la ville sur la hauteur, quelle était la plus riche à l'époque de Cépion, la plus capable d'exciter sa cupidité ? Qu'a-t-on trouvé à Toulouse comme antiquités, comme objets d'art, comme médailles ou monnaies datant du I^{er} siècle av. J.-C. ou des époques antérieures ? Fort peu de choses à la vérité !

Dans son ouvrage cité plus haut, l'Abbé Aragon relate sur ce point une communication faite par M. Deauvre de Montaubard à la Société Archéologique du midi de la France (1) dans laquelle celui-ci s'exprime comme suit :

"Ainsi les plus vieilles monnaies qui aient été retrouvées sur l'emplacement du Château Narbonnais ou dans ses environs et, d'une façon générale dans la ville actuelle de Toulouse, c'est-à-dire dans la ville de la plaine datent presque exclusivement du I^{er} siècle de notre ère, à la différence des monnaies qui ont été découvertes à Vieille-Toulouse et qui datent pour la plus grande partie de l'ère antérieure aux empereurs..."

"D'autre part, nous voyons Vieille-Toulouse jouir encore en l'an 47 av. J.-C. d'une organisation municipale très rare à ce moment dans la Gaule, ainsi qu'en témoigne l'inscription retrouvée en 1879 et datée du consulat de Publius Vatinus et Quintus Fufius, ce qui prouve qu'elle avait gardé son importance même après Cépion ou qu'elle l'avait reprise peu après".

Le peu de trouvailles préromaines sur l'emplacement précis de la ville actuelle a été longtemps attribué avec quelque apparence de raison au fait que l'accumulation des décombres dûs aux destructions successives au cours des siècles a surélevé le sol d'une hauteur qu'on évalue à 3 ou 4 mètres en moyenne.

Cet argument eut longtemps une grande valeur. Peut-être est-il moins probant aujourd'hui, depuis que, pour les travaux de construction de nouveaux égouts et de fondation de grands immeubles, le sol de Toulouse a été défoncé en de nombreux endroits à très grande profondeur. Aucune trouvaille vraiment sensationnelle n'a été signalée à l'occasion de ces différents travaux. On n'y a trouvé aucun vestige permettant de conjecturer que là était une cité gauloise en relations suivies avec le monde méditerranéen, comme il aurait été normal si Toulouse avait été dès cette époque le centre du commerce entre la Méditerranée et les rivages de l'Océan.

Pour Vieille-Toulouse, il semble qu'il en va tout autrement.

Les auteurs de "l'Histoire Générale du Languedoc" (1) relatent tout au long, les multiples trouvailles de monnaies et d'objets antiques : bijoux, poteries, etc... signalées par l'Abbé Audibert dans son ouvrage "Dissertation sur les Origines de Toulouse" (1764). Cet auteur énumère les très nombreuses trouvailles faites à différentes époques sur le vaste plateau de Vieille-Toulouse où il a procédé lui-même à des recherches pendant les années qu'il vécut dans cette localité.

Je ne veux pas donner ici le détail de tout ce qui a été trouvé là comme vestiges anciens. Le lecteur, qui cette énumération intéresserait, pourra utilement se reporter au texte même de l'Histoire Générale du Languedoc. Il y varra que les monnaies d'or, d'argent et de bronze y étaient particulièrement abondantes pour les périodes antérieures à la fin de la République romaine, qu'on y a trouvé notamment des monnaies des cités phocéennes, grecques, phéniciennes, de Marseille, enfin, c'est-à-dire des différents peuples qui, établis alors autour de la Méditerranée, envoyait leurs marchands à travers la Gaule pour échanger les produits de leur civilisation : vin, huile, poissons en saumure, riches étoffes, bronzes, céramiques, etc... contre les productions du pays : or, argent, cuivre, plomb, étain, et bien d'autres sans doute.

(1) "Hist. Gén. du Languedoc - Dom Devie et Dom Vaysette. Privat édit. 1875

Dans son "Histoire des Institutions de la Ville de Toulouse", Du Mège précise de son côté (1) :

"Les médailles frappées dans la péninsule ibérique abondent à Vieille-Toulouse et l'on peut affirmer qu'en n'en trouve nulle part un aussi grand nombre, ni d'aussi importantes. On les divisait autrefois en trois classes :

"La première se composait de monnaies ibériennes ...

"La seconde classe est formée de monnaies turdétanes, d'Ohilco, Urso et autres lieux de la Bétique.

"La troisième se compose de médailles puniques, ou phéniciennes, de Gadir, Karaka, etc...

"Les médailles grecques et principalement celles de Marseille sont communes à Vieille-Toulouse, ainsi que les médailles de tous les peuples de la Gaule".

Ces affirmations témoignent en faveur de la présence en ce lieu d'un centre commercial important plutôt que d'un simple oppidum passagèrement occupé, en temps de guerre.

Il est vrai que, à la suite de fouilles pratiquées tant à Vieille-Toulouse que dans les environs immédiats de la ville de la plaine, Léon Joulin a conclu que les événements des années 107 et 106 (expulsion des Romains et pillage de la ville par César) se sont passés dans la ville de la plaine pour la simple raison que la population des bords du fleuve était alors beaucoup plus abondante que celle de l'oppidum (2). Par contre, il soutient que, aux VIe et Ve siècles "on ne peut pas dire lequel des deux groupes était le plus important...".

Il ajoute : "Bien que Toulouse fût une des stations principales de la voie qui conduisit de la Méditerranée à l'Òcéan, il n'a été trouvé aucune trace témoignant de relations avec les colonies phocéennes fondées dès le Ve siècle sur le littoral méditerranéen de la Gaule ~~en dehors des trouvailles de vases antiques du Clusel~~".

Or le Clusel est un lieu d'habitat et d'inhumation que sa position géographique met sous la dépendance de Vieille-Toulouse.

Dans une récente communication, je crois avoir établi que l'emplacement de la ville actuelle n'était certainement pas le lieu de passage obligatoire du trafic commercial entre la Méditerranée et la basse vallée de la Garonne, avant l'arrivée des Romains (3).

J'ajouterais que c'est par une fausse interprétation d'un texte de Strabon que certains auteurs ont voulu voir dans Toulouse le port où les lingots d'étain en provenance des îles Campanides, embarqués par barques sur la Garonne étaient débarqués pour prendre la voie de terre qui devait les conduire vers l'axis pour gagner le port de Narbonne. Strabon indique la longueur en stades d'une partie du parcours.

Malheureusement, soit par suite de l'obscurité des manuscrits, soit par suite d'erreurs de traduction, cette partie de son texte est diversement interprétée : un auteur voit dans cette indication la longueur du parcours terrestre tandis que l'autre y voit la longueur du parcours par voie fluviale. De l'une comme de l'autre interprétation résulte d'ailleurs une difficulté inouïe pour placer Toulouse sur cet itinéraire, la longueur de 700 ou 800 stades indiquée par Strabon ne correspondant en aucun de ces deux cas avec le trajet réel.

Si l'on admet, comme j'ai essayé de le démontrer, que la voie du grand commerce de l'époque joignait en ligne droite la vallée de l'Aude au confluent du Tarn et de la Garonne en suivant la ligne de crête des coteaux du haut Lauragais, on peut s'accommoder aussi bien de l'une comme de l'autre de ces deux traductions.

S'il s'agit du parcours fluvial, il suffit d'admettre que les bateaux de mer aient pu remonter la Gironde assez haut en amont de Bordeaux pour y transborder leur cargaison sur des barques fluviales.

Si, au contraire, la longueur indiquée s'applique au parcours terrestre, il suffit de constater que du confluent actuel du Tarn à Alzonne sur le Fresquel, affluent de l'Aude, il y a en ligne droite 134 kilomètres, chiffre compris entre les longueurs correspondant à 700 et 800 stades.

Placées hors du trafic entre la Méditerranée et la basse vallée de la Garonne, quel pouvait donc être le rôle de Toulouse dans les relations humaines de cette époque ?

On n'en voit pas d'autre que celui de contrôler le trafic commercial avec les peuples de l'Aquitaine de l'autre côté de la Garonne.

Strabon, dans sa géographie n'a-t-il pas dit que le pays des Tarbelli dont on place communément la capitale à Dax possédait des mines d'or très riches ?

De l'or était extrait aussi des hautes vallées de la Garonne et de l'Ariège.

Il importait de surveiller ces sources de richesses où certains auteurs ont voulu voir l'origine de l'or pillé par César.

Or, Vieille-Toulouse sur son vaste et haut plateau dominant le confluent de la Garonne et de l'Ariège, ayant à ses pieds le passage d'eau connu de Portet, était certainement très bien placée pour surveiller tout trafic de part et d'autre de la Garonne, mieux que la ville de la plaine qui, rendue difficile d'accès par les marais qui l'entouraient vers l'est, n'était pas, cependant, à l'abri des surprises.

Bien avant l'arrivée des Romains, le Languedoc comme la Gascogne, étaient déjà couverts de tout un réseau de chemins suivant les crêtes et reliant entre eux les plus hauts sommets des coteaux. Là n'étaient établis des centres habités fortement défendus servant de relais commerciaux pour un trafic qui intéressait jusqu'à l'Espagne par les cols pyrénéens.

On sait que ce fut un effet assez général de la conquête romaine que d'obliger les habitants des pays conquis à évacuer leurs villes situées sur des hauteurs, trop sujettes à constituer des repaires de rebelles difficiles à réduire et de les contraindre à s'établir dans des lieux plus accessibles.

(1) Laurent Chapel, Hist. Toulouse, 1944

(2) Découvertes Archéologiques de Toulouse - Léon Joulin - Toulouse - Pouliot - 1917

(3) Voir "Gaule" n° 12 - Mai 1959

Cette mesure impopulaire d'abord dans l'intérêt des conquérants fut facilement acceptée par la suite, lorsque la paix devenue générale, les villes en pleine relâche par des voies sûres et commodes purent se prévaloir d'avantages certains pour la facilité des communications et l'extension du commerce.

Il est enfin un point sur lequel il n'a pas été insisté dans les discussions de ceux parler de l'extraordinaire abondance des tessons d'amphores parmi les débris qui entourent les champs à plateau de Vieille-Toulouse. La raison de leur présence au ce lieu n'a jamais été très bien expliquée. La variété des formes et des dimensions aussi que la nature différente des pâtes exclut la raison parfois avancée d'une fabrication locale. Et, d'ailleurs, on reconnaît bien dans certains de ces débris les couloirs et les longues lèvres cylindriques des amphores à vin de type italo-grec en provenance de l'Italie du sud, datant de la fin de la République. Il semble qu'aucun étude spéculative de ces récipients visant à déterminer leur provenance et la date leur fabrication n'a jamais été entreprise. Cette connaissance serait cependant utile pour résoudre le problème qui nous intéresse. En tout cas, leur présence est une preuve convaincante du rôle d'entrepôt commercial joué jadis par Vieille-Toulouse. Si le vin et d'autres produits méditerranéens étaient couramment envoyés chez les Aquitains et échanges de leur vin, les amphores qui avaient contenu ces produits ne franchissaient la Garonne. Elles constituaient des récipients trop fragiles pour parcourir à dos de mulet les mauvais chemins de la Gascogne et des vallées pyrénées.

On sait que les populations de ces régions, de l'Ariège, en particulier, ont fait très longtemps usage de vaisselle de bois. Des tonneaux en bois de forme allongée constituaient alors elles le matériel de bât pour le transport des liquides. On utilisait aussi certainement des cuivres en peau dont la gourde des montagnards n'est qu'un réduction. Après transvasement des liquides dans ces récipients les amphores vides étaient abandonnées. Voilà, je crois, une bonne raison pour expliquer la présence de ces quantités considérables de tessons qui truffent le sol. Beaucoup d'amphores furent autre réemployées à certaines époques comme urnes cinéraires tant dans les tombes Vieille-Toulouse que dans le cimetière du Farstra aux portes de la Toulouse romaine.

Je n'ai pas la prétention d'avoir résolu la question qui a depuis si longtemps divisé les chercheurs, mais j'ai voulu exposer quelques arguments qui me paraissent avoir été mis en lumière dans les études jusqu'à ce jour, savoir : 1^e/ que Toulouse n'était pas sur la route du commerce de l'Antiquité entre la Méditerranée et la basse vallée de la Garonne, mais que, par contre, Vieille-Toulouse occupait un emplacement de choix sur la voie commerciale qui rejoignait l'Aquitaine à la Méditerranée par dessus la Garonne,

2^e/ que la présence de quantités énormes de débris d'amphores au ce lieu ne peut s'expliquer que par le rôle d'entrepôt joué par la ville établie là depuis au moins le VI siècle av. J.-C.

J'ajouterai encore un mot et pour répondre à une objection bien souvent avancée. On a dédié à Vieille-Toulouse la possibilité d'avoir eu dans son enceinte les lacs marécageux dans lesquels Coplon pilla le trésor des Toulouse, en raison de sa position élevée. L'existence constatée par Jean Jaurin lui-même de fortifications en terre, la présence d'une importante butte artificielle encore visible permettant de conjecturer que ces travaux de terrassements avaient donné lieu à des excavations susceptibles de constituer des lacs. Quant à l'eau pour les remplir, elle ne manquait pas. Au dehors de l'enceinte des murs, on pouvait avoir utilisé l'eau d'une source existant encore.

INVENTAIRE DES MÉGALITHES

EN FRANCE

PAR DÉPARTEMENTS

RAISONS ET PRÉSENTATION DU TRAVAIL

par Yves LOTH et Georges DUFRESSE

L'étude des mégalithes offre aux chercheurs un vaste champ d'investigations s'étendant à de nombreux endroits du globe. Son objet est de soulever - du moins partiellement - le voile recouvrant le mystère des antiques civilisations qui inspirèrent leur édification et des peuples qui les érigèrent.

Une des premières préoccupations du chercheur - déjà suffisamment informé par des manuels ou des ouvrages récents, des variétés mégalithiques et des fins actuellement attribuées à celles-ci, à la suite de fouilles et de diverses constatations - est de prendre un contact direct avec les monuments pour une étude systématique et concrète.

D'où la nécessité, pour chaque pays, d'un répertoire ou inventaire par grandes variétés, aussi complet que possible, qui soit exact et précis, afin qu'il n'y ait pas trop de difficultés, soit à trouver soi-même les mégalithes sur le terrain, soit à obtenir sur eux des renseignements par personne interposée.

*

*

En ce qui concerne la France, il existe à ce jour : 1^e/ des Inventaires mégalithiques de caractère officiel étendus à tout le territoire ; 2^e/ des Inventaires mégalithiques départementaux de caractère officieux, publiés dans diverses Revues archéologiques.

Disons tout de suite, pour en terminer avec eux, que ces Inventaires départementaux - établis par des chercheurs spécialisés et consciencieux qui, souvent, sont allés sur place - s'ils présentent très généralement des qualités d'exactitude, ne sont pas toujours irréprochables à la lumière de nos connaissances actuelles. En outre qu'ils peuvent être incomplets (on découvre encore des mégalithes de nos jours), la désignation de la variété du monument n'est pas toujours satisfaisante si le travail "date"; les variétés n'étant pas précisées autrefois aussi rigoureusement qu'aujourd'hui. Ajoutons que ces répertoires départementaux sont relativement peu nombreux, pour une France dont un département (1) seulement ne possède peut-être aucun monument mégalithique, et qu'ils gisent sur des fascicules de Société, souvent difficiles à se procurer.

(1) Haut-Rhin

Les derniers réertoires de caractère officiel concernant les monuments mégalithiques pour l'ensemble de la France, sont au nombre de trois : l'Inventaire de 1880 ; la "Distribution géographique des dolmens et menhirs en France", par Adrien de Mortillet, 1901 ; enfin, l'inventaire des monuments mégalithiques classés "monuments historiques" que l'on peut extraire de la "Liste des Immeubles classés parmi les monuments historiques" par la Section d'Architecture du Ministère de l'Education Nationale.

Le premier de ces Inventaires - celui de 1880 - présente une quantité considérable d'erreurs concernant tant le caractère mégalithique de certaines pierres, que variété attribuée ou l'exactitude des lieux. Un même monument y peut être cité plusieurs fois, soit sous des noms différents, soit en plusieurs endroits : au lieu-dit à la commune, à la commune voisine s'il occupe une situation aux limites.

La "Distribution géographique" du Dr. de Mortillet - non exempte d'erreurs - a surtout le défaut de dater.

L'Inventaire des mégalithes classés - qu'il faut extraire soi-même de la "Liste des Immeubles ..." ne nous fournit qu'un nombre très restreint de monuments. On y rencontre des indications non rigoureuses touchant la variété (dolmen pour allées couvertes), des appellations dénaturées ("dolmen des Morts" pour "dolmen des Nauves"), des imprécisions regrettables quant aux ensembles mégalithiques ("tumulus et dolmen" - dolmen sous tumulus ? sur tumulus ? à proximité ?).

*

*

Toutes ces considérations ont convaincu, il y a déjà des années, les auteurs de ces lignes de la nécessité d'un Inventaire nouveau. Ne voyant rien poindre à l'horizon "officiel", ils se sont attelés eux-mêmes à cette œuvre de longue haleine. "Telle", à partir du présent numéro, publierà régulièrement ce travail dont les résultats seront communiqués aux Directeurs de Circonscription d'Archéologie préhistorique et aux Archivistes départementaux intéressés.

INDICATIONS

- L'INVENTAIRE EST DANS L'IMMÉDIATÉ D'Être COMPLÉT (*) IL S'APPORTE DE L'ATR.
- Des lignes blanches seront réservées dans certains cas.
- L'ordre alphabétique par département ne sera respecté qu'à l'intérieur de chaque bulletin. Toutefois, un n° donné à chaque département permettra de retrouver un ordre alphabétique d'ensemble.
- Une courte bibliographie sera donnée - si possible - pour chaque département.
- Les risques d'erreur - dans la mesure du possible - seront signalés.
- La date de disparition des mégalithes détruits sera signalée autant que possible.
- NH signifie : mégalithe classé seulement historique.

(*) notamment pour les départements de Bretagne et des Cévennes.

INVENTAIRE DES MEGALITHES EN FRANCE PAR DEPARTEMENTS

A R I E G E

9/1

DOLMENS

Arrt de Foix

Cne de Benaix, aux Mouréous
Cne de Lapège
Cne de Mercus

Dolm. (découvert par J. Tricoire)
Dolm.
Dolm. de Garrabet (détruit)

Ont été, autrefois, considérés comme dolmens :

Le roc du Soudour
Le roc de Cachali
Le roc du Clot del Fournat
Le roc de Sem

Cne de Bedeilhac
Cne de Fougaix et Barrineuf
Cne de Loubières
Cne de Son

Arrt de Pamiers

Cne de Bordes-sur-Ariège

Dolm. de Balignas (détruit -
table subsiste)

Cne de Camarade

Dolm. de Comengas ou "Cabane de
Roland"

Cne de Gabre
Cne du Mas d'Azil

Dolm. de Caudière ou Coudière MH.
Dolm. n° 1 "Cap del Pouech"

lieu-dit "La Caire"
Cne de Sabarat

Dolm. n° 2, de Seignas MH.
Dolm. n° 3, de Bidet ou Meilhorat MH.
Dolm. "Le Peyré"

Arrt de Saint-Girons

Cne de Bordes-sur-Ley
Cne de Gérisols, au Coutaret

Dolm. d'Ayer MH.
Dolm. n° 1 (détruit)
Dolm. n° 2 (feuillé en 1937)
Dolm. n° 3 (id.)

ALLÉES COUVERTES

suivante à notre connaissance

MENHIRS

Arrêt de Foix

Cne de Benax, aux Mourécous

Menh.

Arrêt de Saint-Girons

Cne de Bordes-sur-Lez, à Aussech

Menh. n° 1

, à Ayer

Menh. n° 2, de Peyro-Quillado .

Cne d'Uchentein , aux Arz

Menh.

ENCEINTES MÉGALITHIQUES

Aucune, à notre connaissance

Le "cromlech" signalé par Fernand Niel, au Mont Saint-Barthélémy n'a pas paru authentique à Georges Dufresse (Société de "Gaule", qui l'a visité en 1958

ALIGNEMENTS

Aucun, à notre connaissance

*

*



LE PSEUDO DOLMEN DE SEM aux environs d'AUZAT
d'après une carte postale encore vendue en 1958

INVENTAIRE DES MÉGALITHES
EN FRANCE
PAR DÉPARTEMENTS

*

A U D E

11/1

DOLMENS

Arrêt de Carcassonne

Cne de Citou

Dolm. n° 1

Dolm. n° 2

Dolm. n° 3

Dolm. n° 4

Dolm.

Dolm. (en bon état)

Dolm. (non vérifié)

Dolm.

Dolm. n° 1, dit des "très peyros"

Dolm. n° 2, de la Ciutat

Dolm. n° 3, de l'Arquette

Dolm. n° 4, "Table des Maures" .Mh.

Dolm. (ruiné)

Dolm. (ruiné)

Dolm. de la Moural de las Fades ou

"Falet de Roland" (très beau)

Dolm. n° 1, dit "Al Camp" ou Roc

de Fallières" ou "Cabane des

Maures"

Dolm. n° 2 (ruiné)

Dolm. n° 3 (ruiné)

Dolm. (très ruiné)

Dolm. sous tumulus

Dolm. n° 1, de la Val d'Homs

Dolm. n° 2, de la Jagantière ou

"Falet de Roland" .Mh.

Cne de Monze

Cne de Pennautier, au Domaine de Mourre

Cne de Pépieux (et non cne de Siran)

Cns de Rouffiac-des-Corbières

lieu-dit Bergerie de }
Counesell }

Cne de Trassanel

Cne de Villalier (caveau d'Armand Barbès)

Cne de Villeneuve-Minervois

lieu-dit "Roqueturcade"

Pseudo-dolmen sur la Cne de Caunes

Arrêt de Lissac

Cne de Campa, lieu-dit "Prat d'armourguès" Dolm. (assez bon état)

Cne de Corbières, lieu-dit "l'Arno-dal-Pech" Dolm. n° 1

" " "

Dolm. n° 2

Dolm. n° 3

Dolm. n° 4 (ruiné)

Dolm. (ruiné)

, lieu-dit "des Escouets"

Cne de Fourtou, au-dessous ruines château

MÉGALITHES FRANCE

Arrêt de Narbonne

Cne de Bize, lieu-dit "la Mère de Dieu"
, sur un mamelon

, propriété de Barroubio

Cne de Cascavel et Villeneuve

Cne de Coustouge, lieu-dit "les Pallats"

Cne de Pontjoncouse

Cne de Tourouzelle, à Montourens

, à Serre du borie de Gléon Dolm. n° 2 (détruit)

ALLEES COUVERTES

Arrêt de Carcassonne

Cne de Laure, lieu-dit "Saint-Augène"

MENHIRS

Arrêt de Carcassonne

Cne de Bagnoles

Cne de Bouisse, Clot de l'hoste

Cne de Cucugnan, lieu-dit Peyrefitte

Cne de Fourques, lieu-dit "le Peyragat"

Cne de Lagnasse, lieu dit "Tratz"

Cne de Malves

Cne de Montalieu, métairie de Guittard

Cne de Pradillas, près Col Roquoplantado

Cne de Rieux-en-Val (non Servies-en-Val)

Cne de Saissac, domaine de l'Agrou

, près ferme de Pincarel

Cne de Soulaste

Cne de Tournissan

Cne de Villars-en-Val

Arrêt de Limoux

Cne d'Alet, aux env. de St. Salvadore

Cne de Bolcastel et Rue

Cne de Coussouls, sur colline

Cne de Greffail, forêt de Castillon

Cne de Peyrilles, lieu-dit "Les Postils"

ESTIMATIVES MÉGALITHIQUES

Cne de Villeneuve-Rivière

Dolm. n° 1
Dolm. n° 2 (dalles en partie effrénées)

Dolm. n° 3

Dolm.

Dolm.

Dolm. n° 1, de Pallux

Dolm. n° 2

Dolm. n° 3, "Camp dal Palet" (détruit)

Dolm. n° 1 (ruiné)

Dolm. n° 2 (détruit)

ALÉRIES

Aucun, à notre connaissance

AUDE 11/2

DE LA RELIGION NATURELLE
AUX DESSINS ABSTRAITS PREHISTORIQUES
par Roger LAGRAVE

Il faut avoir vécu avec l'homme en nature, s'être mis à sa place, avoir éprouvé ses sensations pour se faire une idée des premières démarches abstraites et artistiques de l'homme original.

Car, tout a commencé par la sensation.

Deux sensations dominent l'homme en nature : la peur, la faim.

Il a peur des éléments naturels : du volcan, de l'orage, de l'éclair, de l'eau qui inonde, du feu, des animaux sauvages. Les éléments se manifestent à lui sous la forme de forces qui accablent, détruisent ses œuvres et sa vie.

Il a faim car on aurait tort de croire que la nature première est une mère pour l'homme. Ses racines sont dures et amères, ses fruits secs et sans chair, les animaux trop forts ou rapides. Et lorsqu'il a faim, il ressent sa faiblesse qui est une force diminuée. Mais lorsqu'il a mangé, voilà la force revenue. Où était-elle ? Dans la tubercule ou trop dans la viande.

A l'homme en nature, tout se manifeste à travers une force dont il est la victime ou le bénéficiaire. Lui-même est "une force qui va", une force qui s'impose à d'autres forces ou accablées par elles. L'homme est dans un constant rapport de forces avec les éléments et les choses.

Peu à peu, son psychisme, son inconscient presque, et non son intelligence ou son spirituel, s'imprègne d'une sensation générale ; tout est force, il y a la Force. Cette force est diffuse dans tout ce qui compose la nature ; dans le soleil qui chasse l'engourdissement dû à son absence, dans les racines qui affermissent en vous redonnant la force, jusqu'à la pierre que l'on lancera et qui tuera. Cette force omniprésente, qui est une réalité chaque jour observable, domine l'homme. Il y est soumis. Sans elle, tout est faiblesse et néant. Cette force est Dieu. Attention, il ne faut pas donner à ce mot le sens que nous lui donnons aujourd'hui et qui est celui des religions évoluées. Il conviendrait mieux de faire de ce Dieu un chef dont l'homme serait l'esclave soumis car l'esclave est celui qui obéit, bon gré mal gré, à la force. Ainsi, s'élaborerait lentement une religion née de la sensation et, nous le verrons plus tard, de l'observation, une religion dont la Force est le centre. Tout ce qui existe, et l'homme lui-même, n'est qu'une parcelle de cette force. C'est la religion des forces. C'est la première religion, celle née de la plus grande sensation. Si la plus grande sensation originelle avait été la beauté, nous aurions eu une religion de beauté. Si l'homme avait éprouvé l'amour comme une sensation dominante nous aurions eu une religion d'amour mais la nature n'a pas la travail de l'homme n'est ni belle ni maternelle. Elle devient belle lorsque l'homme est délivré de la crainte des forces. Pour le chasseur du Néandertal, un glacier, ce ne sont pas des reflets roses au soleil couchant, c'est beaucoup de froid, un désert glacial.

L'univers est force, l'homme est force, la vie est force.

Mais où est cette force ? Où sont ces forces ?

La force de l'orage, du ciel est dans l'éclair (rouge).

La force de tous les animaux est dans leur sang. Égarez un animal et sa force coule avec son sang (rouge).

La force de l'air est dans le tourbillon, visible dans les pays chauds par des poussières qu'il transporte (dans certaines provinces françaises, ces tourbillons sont appelés "sorcières").

La forme du fleuve auquel rien ne résiste est aussi dans le tourbillon qui a la barque et noie le pêcheur.

L'homme en nature est un grand observateur. Il doit l'être s'il veut échapper aux mille embûches que lui tend la nature, s'il veut lui-même en poser à ses victimes. Ces observations, il va les concrétiser et les expliquer en homme imprégné de la sensation des forces, il va s'aider - et le contraire n'est pas possible - de ses expériences précédentes postulant toutes l'existence de la Force et des forces.

A l'heure chaude de la saison sèche, il verra, au-dessus de la brousse l'air vibrer. Que sont ces vibrations ? de la force, d'où un sentiment de crainte duquel naîtra un sentiment religieux.

L'homme en nature dessine. Il dessinera la Force (à l'abri de l'humanité, à l'enfance de la vie, on a toutes les audaces) - Comment ? La force est souvent ressentie, éprouvée mais rarement vue. Elle est vue dans le tourbillon d'air chaud, dans la flamme du feu, dans le tourbillon du fleuve, dans les vibrations de l'air ; toujours sous forme de lignes courbes. On représentera donc cette Force sous la forme de lignes courbes, s'enroulant.

Ces élèves animistes ont dessiné très souvent, en les anthropomorphisant, les forces ressenties : celle de la forêt, de l'eau ; de l'arbre qui guérit, du chasseur qui veut tuer, du chef qui commande. Très souvent, ils ont accompagné leurs personnes mythiques de lignes courbes semblant indépendantes du personnage mais figurant la symbolisant ou force.

Lorsque nous examinerons les dessins préhistoriques ou celtiques, nous constatons l'existence de nombreux dessins abstraits en courbes : le monolithe gravé de Newgrange, certaines gravures rupestres d'Östergötland, les ornements des boucliers celtes, des disques solaires, le signe ☈ sur les monnaies galloises, les dessins sur les murs de Gavriniškiai.

A la lumière de la religion naturelle, il serait peut-être possible d'affirmer que ces courbes représentent les forces que nos ancêtres ont tant éprouvées et dans quelles la civilisation a eu pour premier but de nous préserver.

ANNEXE

Fig. 1 - Ceci est l'homme, vu par un animiste : côté matériel représenté par un profil sans couleur et sans vie ; côté immatériel, composé de deux figures vues de face, ourvées de nombreuses vagues, surmontant un réseau de lignes courbes symbolisant la force.

Fig. 2 - Pilier sculpté, art gaulois de la Tène (Béarnais)

Fig. 3 - Etre mythologique dessiné par un jeune animiste du Cameroun



fig. 1



fig. 2



fig. 3

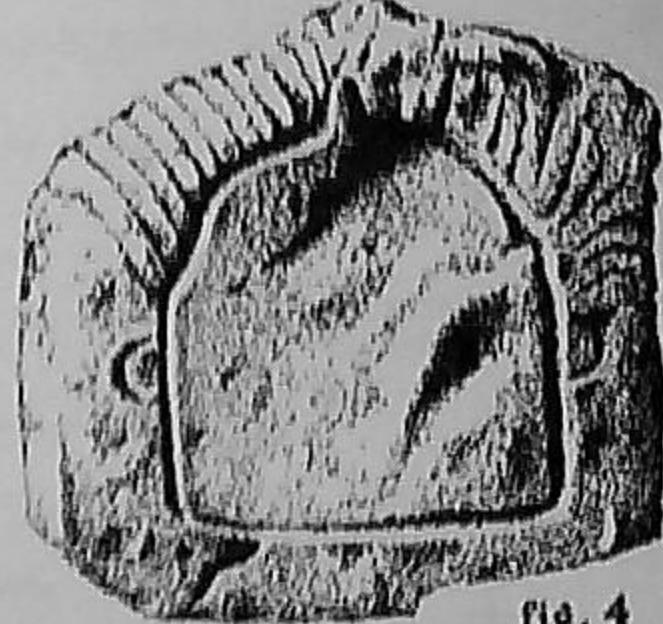


fig. 4

CENTRE DE DOCUMENTATION

NOUS SIGNALONS

Section I (Préhistoire)

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 1-2, 1959, pp. 82-92

"Des preuves de l'authenticité des figures pariétales de la Caverne de Rouffignac"
(3 planches) par l'Abbé H. BREUIL

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 4-5, 1959, pp. 336-343

"Récentes découvertes préhistoriques aux environs de Strasbourg"
par A. STIERER

Dans CAMPING-VOYAGES - Avril 1959 - pp. 12-16

"Camping avec les ancêtres, à Aroy-sur-Cure"
(nombreuses illustr.) par André VILA

Section II (Histoire)

Dans les ETUDES CLASSIQUES - Namur - T. XXVII/2, avril 1959, pp. 133-151

"Le site d'Alésia et la frontière occidentale des Séquanes"
(une carte) par Emile THÉVENOT

Section III (Mégalithes - Archéologie)

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 1-2, 1959, pp. 109-117

"Le gisement (et dolmen) des Caïres, à Lavaur, Aveyron"
par Louis BALSAN

"Observations sur les restes humains du dolmen des Caïres", pp. 118-120
par Robert-P. CHARLES

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 1-2, 1959, pp. 104-108

"Les allées couvertes de Kabylie" par G. DAMP

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 3-4, 1959, pp. 164-165

"Le dolmen de La Bassade, com. de St.-Félix-le-Neuf-Corrèze"
par H. VAZELLE

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 3-4, 1959, pp. 236-241

"Les dolmens des Deux-Sèvres"
(Remarques sur leur distribution géogr.) par Albert UBERT

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 3-4, 1959, pp. 242-254

"Station et dolmen de Mailé, com. de St. Quentin, Indre-et-Loire"
par Gérard CHODIER

- Dans BULLETIN DES PREHIST. FSE - Fasc. 5-6, 1959, pp. 272-276
"Le dolmen à couloir du Renquet, à St.-Maurice-et-Navacelles, Hérault"
- Dans BULLETIN DES PREHIST. FSE - Fasc. 5-6, 1959, pp. 276-278
"Identification des dolmens de Féruissac (attribué à la Lozère) et de La Fagette (attribué à l'Aveyron)"
par Gaston COMBARNOUS
- Dans BULLETIN DES PREHIST. FSE - Fasc. 5-6, 1959, pp. 283-285
"Dolmen des Serres, com. de Mostuéjouls, Aveyron"
par G. COSTANTINI, M. LACAS
- Dans BULLETIN DES PREHIST. FSE - Fasc. 3-4, 1959, pp. 162-164
"Tumulus de Blacas, com. de Viala-du-Pas-de-Jaux, Aveyron"
par A. SOUTOU
- Dans BULLETIN DES PREHIST. FSE - Fasc. 3-4, 1959, pp. 189-200
"Brèves rencontres entre le Néolithique et le Bronze"
par le Dr. R. RIQUET
- Dans BULLETIN DES PREHIST. FSE - Fasc. 5-6, 1959, pp. 364-374
"Chassey où es-tu ?"
par le Dr. R. RIQUET
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - n° 37, 1959, pp. 7-23
"Essai de synchronisation entre l'Age du Bronze du Midi et celui du Nord-Est de la France"
par Jacques AUDIBERT
- Dans BULLETIN DES PREHIST. FSE - Fasc. 5-6, 1959, pp. 315-317
"Mission archéologique au Mont-Bego, été 1957"
(nombreuses planches)
par Emmanuel AVATI
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - n° 38, 1959, pp. 157-160
"Fouilles et trouvailles : 2 lances de Hallstatt en bronze provenant du lit de la Narne"
par Roger CHEVALLIER
- Dans BULLETIN DES PREHIST. FSE - Fasc. 5-6, 1959, pp. 318-325
"Les découvertes des âges du Bronze et du Fer dans le département du Lot-et-Garonne (supplément)"
par l'Abbé NOUÉL et Michel DANI
- Dans REVUE TOURING CLUB DE FRANCE - avril 1959, pp. 246-250
"Les Grandes Causses, terrains d'études préhistoriques" par Ch. BURGUA
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - n° 37, 1959, pp. 24-37 et n° 38, 1959, pp. 81-92
"Chenets à têtes animales et chenets - navires - Le sens de leur décor"
(âges du Bronze et du Fer)
par Waldemar DEMNA
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - n° 37, 1959, pp. 63-66
"Les camps du Second-âge du Fer dans le Nord de la France"
(Analyse du compte-rendu de Sir Mortimer Wheeler) par Paul LABEL

- Dans LE PAYS BRIARD, n° 54, 21 juillet 1959, Coulommiers.
"A la Ferté-Gaucher, des archéologues briards découvrent des vestiges de l'habitat gaulois antérieur à l'occupation par les Romains"
par J.G.
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - n° 37, 1959, pp. 70-74
"Glenures : La moissonneuse gallo-romaine" par Paul LABEL
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - n° 38, 1959, pp. 138-141
"Carnet de numismatique celtique : Monnaies gauloises du Loiret" par J-B COLBERT DE BEAULIEU
- Section IV (Linguistique - Toponymie)
- Dans PAYS DE BOURGOGNE - n° 24, avril 1959, pp. 4-6
"Les noms de la Saône" par Yves PIRAT
- Dans ETUDES CELTIQUES - vol. VIII, fasc. 2, 1959, pp. 429-435
"Telmedovia et Daouc" par J. LE GARRE
- Dans PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
"Les Littératures celtiques" par J. MARX
- Section V (Croyances - Tradition)
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - n° 38, 1959, pp. 94-106
"La figuration du Génie de Lyon" par André THÉVENOT
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - n° 38, 1959, pp. 108-122
"Musées et collections : Dieux gaulois aux épis, à la palme et à la hache" par Auguste VERTET
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - n° 38, 1959, pp. 142-148
"À propos du Symbolisme de l'ascia" par André THÉVENOT

REVUE "GALLIA"

Organes du Comité technique de la recherche archéologique
en France
près le C.N.R.S.

FOUILLÉES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES

EN FRANCE MÉTROPOLITaine

Antiquité - Période barbare

En vente au C.N.R.S., 155 rue de Sèvres - Paris XV^e

Institut de France
ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LITTRES
Centre National de la Recherche Scientifique
13 quai Anatole France, Paris

CARTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE ROMAINE

dressée sous la direction de H. Albert Grenier
Membre de l'Institut

12 fascicules parus concernant les départements :

des Alpes-Maritimes, des Basses-Alpes, du Var, de la Corse, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Gard, de l'Aveyron, de l'Hérault, de la Drôme, de l'Aude.

En vente au C.N.R.S., 13 quai Anatole-France - Paris 7^e

ANIS SOCIAUX

AUTRES UN DEUXIÈME VOLUME POUR L'ÉTUDE A TITRE DE
PROPAGANDE

VOUS SOUS ADVICE JOURNAL

Le Directeur Gérant
Yan LOTH
26, rue Poncelet à
PARIS

Dépôt légal

Novembre 1959

Imprimé par
EDITIONS
6, rue Victor-Lugard
PARIS